

UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Au CFPTS, la RSE n'est pas vécue comme une obligation supplémentaire, intégrée sous la pression des pouvoirs publics, mais bien comme une voie sur laquelle le centre est déjà engagé, tant par son histoire que par sa philosophie.

Une thématique incontournable

La responsabilité sociale et environnementale des entreprises est une démarche entièrement fondée sur le volontariat. Pour autant, c'est un sujet qui s'est peu à peu imposé à tous les niveaux et dont la prise en compte devient impérative, ne serait-ce qu'à travers les exigences posées par les partenaires institutionnels (ministères, collectivités, OPCO, etc.). En France, l'entrée en vigueur de la loi Pacte (mai 2019) met en place de nouvelles dispositions incitatives pour renforcer le développement de la RSE. Pour le CFPTS, c'est surtout à travers ses relations contractuelles qu'il est soumis à des demandes de plus en plus précises sur ce sujet. Les appels d'offres ou les demandes de subvention comprennent de plus en plus fréquemment un volet RSE. L'activité de certification est, elle aussi, concernée, avec les recommandations de France compétences à la fois en matière d'inclusion des publics et de contenus à évaluer.

Dans tous ses dépôts de demande d'enregistrement d'un titre professionnel, le centre veille à intégrer de façon transverse la prise en compte de la RSE, en particulier sur ceux de niveau 5 (*Régie spécialisée*), 6 (*Régie générale et Administration de réseaux scéniques*) et 7 (*Direction technique*), qui concernent des fonctions d'encadrement. De même, les partenariats avec d'autres organismes de formation intègrent désormais systématiquement cette dimension.

Une conviction inscrite dans la pratique

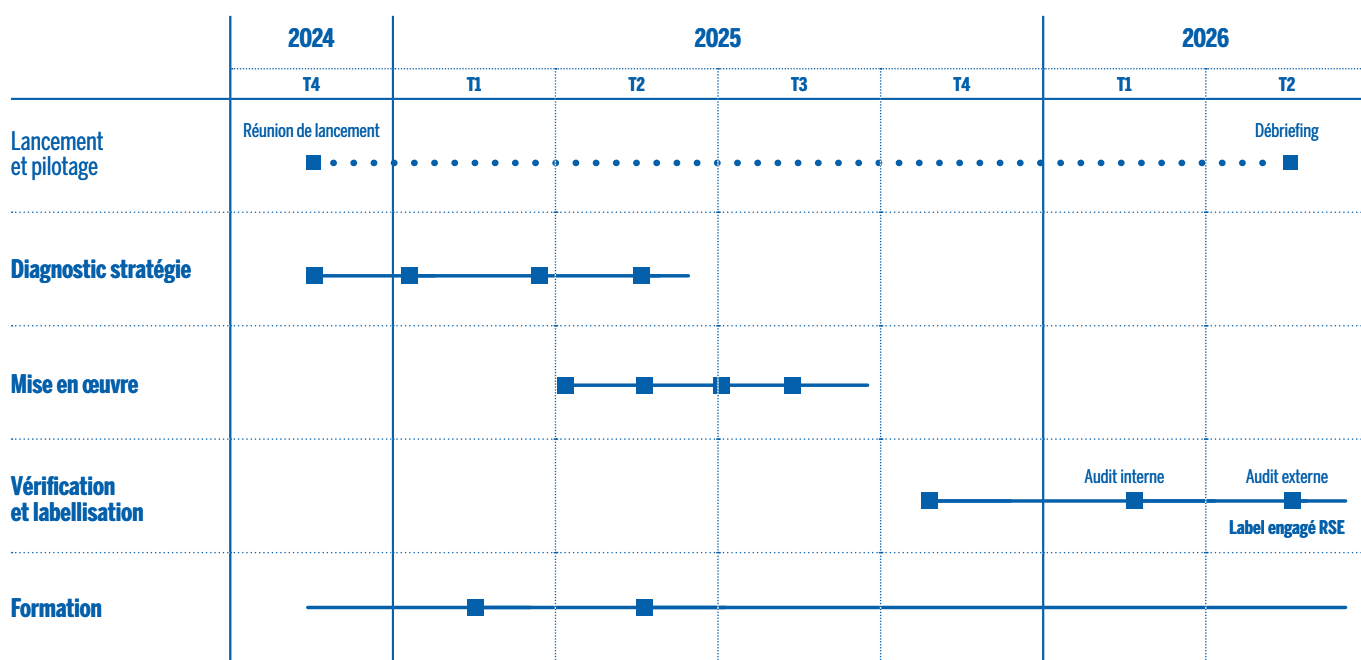
L'établissement n'a toutefois pas attendu les injonctions officielles ou les demandes extérieures pour prendre « en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité », comme l'y invite le Code civil (art. 1833). Sa forme même, celle d'une association loi 1901, sa mission au service de la profession tout entière, sa gouvernance

assurée par des organisations représentatives de salariés et d'employeurs représentent autant d'éléments constitutifs de cette philosophie. Son histoire l'a donc amené à se saisir très tôt de thématiques aujourd'hui identifiées comme relevant de la RSE. De ses engagements vis-à-vis de ses apprenants à ses initiatives en matière d'inclusion, en passant par sa volonté de lutter contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels, les exemples sont variés. Enfin, des membres du comité de direction ont eux-mêmes participé à des ateliers « fresque de l'événementiel » au cours de l'année 2024.

Le choix de la certification

Cependant, afin d'aller plus loin et de consolider la démarche, le centre a décidé de se faire accompagner par un partenaire extérieur de référence, Ipama, dans la perspective d'obtenir le label Engagé RSE, porté par Afnor

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ACCOMPAGNEMENT PAR IPAMA



Certification. L'effort de certification est déjà profondément inscrit dans le fonctionnement du CFPTS. Dès 2004, le centre s'est structuré afin de répondre à cette logique avant d'être certifié NF Service Formation en 2008, une première dans le secteur. Lorsque Qualiopi a été mise en place, en 2020, les résultats sont restés inchangés. Le CFPTS, à travers la RSE, prolonge ainsi sa démarche qualité : objectivation, évaluation et amélioration continue, le tout soumis à un contrôle indépendant. Par ailleurs, cette volonté traduit le besoin d'apporter une visibilité plus formelle et actuelle à la politique du centre. L'obtention du label permettra de répondre plus aisément aux exigences des partenaires institutionnels dans le cadre de demandes de subvention ou de réponses à des appels d'offres. Parallèlement, les structures faisant appel au CFPTS pourront valoriser cet aspect dans le cadre de leur propre démarche RSE.

Le volet formation

Comme toujours, le centre s'appuie sur son travail permanent d'ajustement de l'offre de formation afin de proposer des réponses pédagogiques aux thématiques émergentes. Pour cela, il n'hésite pas à nouer des partenariats avec des acteurs légitimes et reconnus, qui contribuent à garantir le sérieux des contenus de formation. Pour l'année 2024, 3SA Conseil, un spécialiste de l'accompagnement des entreprises de la culture et du tourisme, a ainsi collaboré à la mise en place de formations liées à la RSE. Le travail en commun avec l'Union des Scénographes permettra, quant à lui, de proposer en 2025 *Fondamentaux de l'écoscénographie*. Enfin, des modules RSE sont progressivement injectés dans toutes les formations longues du centre, initiales ou de reconversion.

IPAMA

Société membre de l'économie sociale et solidaire, certifiée B Corp et référencée par l'Afdas, spécialisée dans l'accompagnement des acteurs de l'événementiel, de la culture, du sport, du tourisme et des industries créatives dans leurs démarches RSE.